Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 21 (1876)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dra en considération : *a)* en ce qui concerne la coupe de la semelle les principes que M. le Dr Hermann Meyer, professeur d'anatomie à l'université de Zurich, a posés dans ses écrits ; *b)* la proportion de la longueur de la chaussure et la hauteur du coudepied ; *c)* la manière dont la chaussure joint aux pieds. Les détails de la confection seront également portés en ligne de compte dans l'appréciation par le jury ; toutefois la commission s'abstient de toute prescription qui limiterait l'initiative des cordonniers.

VI. *Primes.* Des mentions d'honneur (diplômes) seront délivrées aux exposants, dont les produits auront été reconnus de qualité supérieure. En outre une somme d'au moins 5000 fr. sera distribuée en primes.

Dans le second groupe et dans chacune des classes du 5e groupe, la première prime s'élèvera au moins à 100 fr.

Dans les autres groupes il ne sera délivré que des mentions d'honneur (diplômes).

VII. *Vente des objets exposés.* Les exposants sont libres de vendre les produits exposés, mais ils ne pourront dans aucun cas les enlever avant la clôture de l'exposition.

Le comité de l'exposition se réserve le droit d'acheter au prix affiché les objets exposés avant qu'ils puissent être vendus à des particuliers.

VIII. *Catalogue et rapport.* La Commission publiera un catalogue des objets exposés et un rapport sur les résultats de l'exposition.

Berne, le 7 décembre 1875.

Au nom de la commission d'organisation,
Le Président : Const. Bodenheimer, conseiller d'Etat.
Le Secrétaire : Tschantz.

BIBLIOGRAPHIE

Dans un article de notre n° 6 de l'année 1875 nous rendions compte de *quelques traités récents sur les fortifications*, et nous disions seulement quelques mots des Ire et IIe parties d'un ouvrage de M. le capitaine H. Girard : *Traité des applications tactiques de la fortification* [1]. Nous ne pouvions pas en parler plus en détail, puisque nous attendions la suite et désirions faire une étude un peu complète de ces volumes instructifs.

Actuellement nous avons sous lss yeux les IIIe et IVe parties [2] qui nous semblent être une suite digne du commencement, mais il ne nous est pas possible d'en parler avec une parfaite connaissance de cause, vu que les planches nous manquent. Lorsque nous les aurons nous nous ferons un plaisir de reprendre cet article bibliographique.

Nous pouvons dire cependant que la Ire partie traite en sept chapitres de l'historique de la fortification passagère.

La IIe partie consacre cinq chapitres aux formes des ouvrages.

La IIIe partie a huit longs chapitres sur la construction des ouvrages, blindages, défenses, accessoires, etc., et la IVe partie traite de trois classes de la fortification passagère, savoir : la fortification improvisée, la fortification de campagne et la fortification provisoire.

Cet ouvrage a une valeur véritable, bien qu'il ait souvent plus de longueurs de développements que ne semble devoir le comporter un traité d'applications tactiques.

Nous espérons pouvoir donner plus tard une analyse complète de ce travail quand nous aurons les planches des IIIe et IVe parties ainsi qu'une Ve partie que l'auteur annonce en terminant son second volume.

[1] Paris, in-4o. J. Dumaine 1874.
[2] Paris, in-4o. J. Dumaine 1875.